

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
COMMUNE de REQUISTA

N° 2023 / 29

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de REQUISTA**

Séance Ordinaire du 13 juin 2023

Date de la Convocation : 08 juin 2023

Date de l'affichage : 08 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de juin à vingt et heure trente, le Conseil Municipal de Réquista, dûment convoqué, s'est réuni en la salle de la Mairie de Réquista, lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de Monsieur **Michel CAUSSE**, Maire.

Conformément aux dispositions de l'article 2121 - 15 du code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Madame Aude JALADE ayant obtenu la majorité des suffrages a été retenue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Présents : Geneviève **ABRANTES** ; Annette **CLUZEL** ; Elian **BOUZAT** ; Claude **BAUMES** ; Jacky **LACAN** ; Martine **ALBUCHER** ; Michel **LAURENS** ; Philippe **ANTOINE** ; Vincent **NICOULEAU** ; Aude **JALADE** ; Pierre **GRIMAL** ; Jean-Michel **RECOULES** ; Josette **VAYSSE**.

Procurations : Fabienne **VERGNES** à Jean-Michel **RECOULES** ; Sophie **ESTEVENY** à Aude **JALADE** ; Claudine **GRIMAL** à Elian **BOUZAT** ; Angélique **MASSOL** à Martine **ALBUCHER** ;

Absents et excusés : /

Objet : NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL « AMENAGEMENT PLACE DE LA POSTE ET BOULEVARD VICOMTE DE CADARS » (opération n° 466).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal, par délibération n° 2023/04 du 21 février 2023 a validé l'Avant-Projet de l'aménagement de la place de la Poste tel que proposé par le Maître d'œuvre « Tout est Paysage – Cyrille **BONNET** – LBP études & Conseil ».

Il les informe le Conseil Municipal de la possibilité de bénéficier de subventions pour financer ce projet. A ce titre, monsieur le Maire propose donc de délibérer afin d'établir un nouveau plan de financement prévisionnel afin de solliciter les subventions auprès des organismes suivants :

Plan de financement prévisionnel aménagement place de la poste/ Bd Vicomte de Cadars - opération 466 -	
Montant total de l'opération HT	1 070 925,00 €
ETAT - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (16,34 %)	175 000,00 €
ETAT - FOND VERT (10%)	73 213,00 €
REGION : "désimperméabilisons les sols urbains" (30 % sur le volet désimperméabilisation et renaturation)	109 820,00 €
AGENCE ADOUR GARONNE Plan de Relance (50 % sur le volet désimperméabilisation et renaturation)	183 033,00 €
DEPARTEMENT : Cœur de Village	100 000,00 €
total subventions	641 066,00 €
Fonds propres de la commune	429 859,00 €

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance des aides susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette opération,

DECIDE : à l'unanimité

- **d'arrêter** le nouveau plan de financement prévisionnel de cette opération comme décrit ci-dessus.
- **de solliciter** le concours financier des organismes financeurs comme précisés dans le tableau ci-dessus.
- **dit que** les crédits nécessaires à l'ensemble de cette opération sont inscrits au Budget de la Commune.
- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Aude JALADE



Le Maire,
Michel CAUSSE

